

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS

MODIFICATION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE SHAWINIGAN

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Conformément à l'article 56.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par la greffière de la Ville que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 27 février 2023, le conseil a adopté le projet suivant :

Projet de règlement SH-500.1 modifiant le Règlement SH-500 concernant le Schéma d'aménagement et de développement durable de la Ville de Shawinigan

Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement SH-500 dans le but d'autoriser :

- 1) la création d'une nouvelle affectation urbaine commerciale dans le secteur Saint-Georges;
- 2) l'ajout d'une exception pour les commerces et services lourds en affectation naturelle et forestière dans le secteur Saint-Gérard-des-Laurentides;
- 3) la modification des affectations industrielles, urbaines et zones de requalification dans le secteur Grand-Mère;
- 4) l'ajout d'une exception pour certains types d'hébergement en affectation naturelle et forestière et en affectation récréative et culturelle dans le secteur Saint-Jean-des-Piles;
- 5) l'ajout de diverses précisions demandées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

1^{er} mai 2023 à 18 h,
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera les projets et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement SH-500.1 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, à l'adresse mentionnée ci-avant, durant les heures d'ouverture de bureau et vous pouvez obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 12 avril 2023

Me Chantal Doucet
Greffière